

animer



informer



accompagner



Bilan annuel d'activité

BILAN D'ACTIVITE ANNUEL
du
relais assistants maternels
Mi Ange Mi Démon
Coteaux de Pouyastruc

Gestionnaire : **Association Familles Rurales du Magnoac**

Période contractuelle du : **1 janvier 2018 au 31 janvier 2021**

Année d'évaluation : **2018**

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| 1. Le fonctionnement et les moyens du Ram | 1 |
| 1.1 Les ressources humaines | 1 |
| 1.2 Les locaux | 2 |
| 1.3 Planning hebdomadaire et temps annuel..... | 2 |
| 2.1 L'inscription du Ram dans la politique petite enfance | 3 |
| 2.2 Les lieux d'implantation et d'intervention du Ram..... | 5 |
| 3. La mise en œuvre des missions du Ram | 6 |
| 3.1 Mission 1 : les Ram ont une mission d'information en direction des familles et des professionnels de la petite enfance | 6 |
| Mission 1 Thème 1a L'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande | 9 |
| Mission 1 Thème 1b L'information des professionnels sur les conditions d'accès et d'exercice du métier d'Assistant Maternel | 10 |
| Mission 1 Thème 1c L'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail | 11 |
| 3.2 Mission 2 : les Ram offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles | 12 |
| Mission 2 thème 1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile | 12 |
| Mission 2 thème 2 : Le Ram comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents | 14 |
| 4. La Fréquentation du Ram | 15 |
| 4.1 La fréquentation des assistants maternels..... | 16 |
| 4.2 La fréquentation des gardes d'enfants à domicile | 17 |
| 4.3 La fréquentation des familles..... | 18 |
| 5. Les actions transversales : les partenariats et la communication | 19 |
| 5.1 Le partenariat..... | 19 |
| 5.2 La communication | 21 |

1. Le fonctionnement et les moyens du Ram

Voir méthodologie p4

1.1 Les ressources humaines

Veuillez renseigner le tableau ci-dessous : (données obligatoires pour le versement de la Ps)

| Animateur | Nom et prénom | Nombre d'heures <i>préciser la base de calcul (35h, 39h)</i> | Equivalent temps plein <i>Ex : 0,6 pour 21h/35h</i> | Diplôme |
|---------------------------------------|----------------------|--|---|--------------------------------|
| <i>Animateur 1</i> | Paichoux Janick | 10h (hors vacances scolaires) + 80 heures complémentaires | 0.22 ETP et 0,26 ETP avec les heures complémentaires | DE Educateur de Jeunes Enfants |
| <i>Animateur 2</i> | | | | |
| <i>Animateur 3</i> | | | | |
| <i>Animateur 4</i> | | | | |
| <i>Animateur 5</i> | | | | |
| Nombre total d'Etp pour le Ram | | | | |

Des modifications relatives au personnel sont-elles intervenues ?

Non

Si oui, lesquelles :

Le ou les animateur(s) a (ont)-t-il(s) suivi une formation au cours de l'année ? (Données obligatoires, transmises à la cnaf)

Oui

Si oui, laquelle ?

Participation aux rencontres institutionnelles et professionnelles de la petite enfance à Toulouse

Thème : - observer mieux, oui mais comment ? Conférence animée par Anne-Marie Fontaine

- Penser la qualité d'accueil du jeune enfant et de sa famille. Conférence animée par Marie-Paule Thollon Behar

x Connaissance de l'enfant et de son développement

Cadre réglementaire relatif à la fonction employeur salarié

Cadre réglementaire de la petite enfance et du Ram

Développement des compétences : conduite de réunion, techniques de communication, outils bureautiques etc..

Autres. Précisez :

1.2 Les locaux

Des modifications sont-elles intervenues concernant les locaux ?

Non

Si oui, lesquelles :

1.3 Planning hebdomadaire et temps annuel

DONNEES OBLIGATOIRES POUR LE VERSEMENT DE LA PS

Positionner sur le tableau la répartition des activités professionnelles (par catégorie) : animation collective / accueil physique./accueil téléphonique/temps administratif ou partenarial)

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|--------------------------------------|---|-------|----------|---|----------|--------|
| Matin <i>horaires</i> | A n i m a t i o n s collectives 9h/12h | | | A n i m a t i o n s collectives 9h/12h | | |
| Après-midi <i>horaires</i> | accueil physique/ accueil téléphonique/ temps administratif ou partenarial 13h/15h | | | accueil physique/ accueil téléphonique/ temps administratif ou partenarial 13h/15h | | |
| Total heures | | | | | | |

Nombre total de jours travaillés sur l'année : 72 jours.

Le Ram dans la politique petite enfance et son implantation sur le territoire

Voir méthodologie p4

2.1 L'inscription du Ram dans la politique petite enfance

SAISIE OBLIGATOIRE. DONNEES TRANSMISES A LA CNAF

Le Ram participe-t-il aux instances locales suivantes :

| Instances locales et départementales | Instance existante sur le territoire Oui / non | Participation du Ram Oui / non |
|--|--|--|
| Schéma départemental de services aux familles (Sdsf) | ? | NON |
| Convention territoriale globale (Ctg) | ? | NON |
| Comité de pilotage du Ram | ? | OUI |
| Instances du contrat enfance jeunesse | ? | NON |
| Commission d'attribution des places | ? | NON |
| Réunions avec les services de Pmi | ? | OUI |
| Participation aux actions du réseau de Ram | ? | OUI |
| Autres (précisez) Exemples : participation à un conseil communal ou communautaire Participation à élaboration d'un projet petite enfance sur le territoire | | |

SAISIE OBLIGATOIRE. DONNEES TRANSMISES A LA CAF ET A LA CNAF

Le Ram renseigne-t-il les familles sur l'ensemble des modes d'accueil présents sur le territoire ?

Oui

Le Ram remet-il la liste des assistants maternels agréés du territoire aux familles ?

Oui

Le Ram recense-t-il les assistants maternels susceptibles de répondre à des besoins spécifiques (accueil en horaires atypiques, accueil en urgence, accueil d'enfants en situation de handicap) ?

Oui

Le Ram recense-t-il les familles ayant des besoins spécifiques (accueil en horaires atypiques, accueil en urgence, accueil d'enfants en situation de handicap) ?

Oui

Pour les besoins spécifiques, le Ram met-il en lien les familles et les assistants maternels susceptibles d'y répondre ?

Oui

Existe-t-il une offre de gardes d'enfants à domicile sur le territoire ?

Non connu

Le Ram informe-t-il les familles sur la garde d'enfants à domicile ?

Oui

D'autres partenaires présents sur le territoire renseignent-ils également les familles sur les modes d'accueil (collectifs et individuels) ?

Oui

Si oui, qui sont-ils ?

Pmi

Caf

Mairie

Coordonnateur petite enfance

Eaje

Autres. Précisez :

Les analyses du Ram et celles de ces autres lieux d'information sont-elles partagées ?

Non

Si oui, dans quelle instance et/ou par quels moyens ?

Existe-t-il une centralisation unique des demandes d'accueil des familles sur le territoire ?

Non

Si oui, cette centralisation est-elle effectuée par le Ram ?

Non

2.2 Les lieux d'implantation et d'intervention du Ram

Voir méthodologie p4

Tableau récapitulatif de la liste des communes couvertes par le Ram :

| <i>Communes couvertes par le Ram</i> | <i>Nom</i> | <i>Nombre total de communes couvertes par le Ram</i> |
|--------------------------------------|--|--|
| | <i>Aubadère, Bouilh-Péreuilh, Boulin, Cabanac, Castelvieilh, Castéra-Lou, Chelle-Débat, Collongues, Coussan, Dours, Gonez, Hourc, Jacque, Lansac, Laslades, Lizos, Louit, Marquerie, Marseillan, Mun, Oléac-Deba , Peyriguère, Pouyastruc, Sabalos, Soréac, Souyeaux, Thuy</i> | <i>27</i> |

Le Ram est-il itinérant ?

Non

Les différents lieux d'implantation du Ram (indiquer le nom de toutes les communes dans lesquelles une action Ram se déroule : permanences, ateliers d'éveil, groupes de paroles)

| <i>Lieux d'implantation du Ram</i> | <i>Fréquence et nature des interventions dans ces lieux d'implantation</i> |
|---|---|
| <i>Locaux intercommunaux, 9 rue du stade 65350 POUYASTRUC</i> | <i>2 matinées d'éveil de 3h par semaine 2 permanences de 2h par semaine</i> |
| <i>Ram Tournay, Place Denagiscarde, 65 Tournay</i> | <i>1 conférence thématique 1 spectacle</i> |
| | |

3. La mise en œuvre des missions du Ram

Voir méthodologie p5

3.1 Mission 1 : les Ram ont une mission d'information en direction des familles et des professionnels de la petite enfance

➤ Les données relatives à l'observation de la demande des familles

| Typologie des demandes d'accueil des familles ayant contacté le Ram | Année n |
|---|-----------|
| Nombre de demandes en accueil collectif (A) | 2 |
| Nombre de demandes en accueil auprès d'un assistant maternel (B) | 4 |
| Nombre de demandes d'accueil en garde d'enfants à domicile (C) | |
| Si possible, spécificité de la demande d'accueil | |
| Nombre de demandes en horaires atypiques | |
| Nombre de demandes d'accueil en urgence | |
| Nombre de demandes pour des enfants en situation de handicap | |
| Nombre de demandes d'accueil avant et après la classe | 2 |
| Autres demandes particulières (précisez) Médiation soutien | 2 |
| Nombre total de demandes (A+B+C) : | 10 |

➤ **L'offre d'accueil des assistants maternels** Voir méthodologie p6

DONNEES TRANSMISES A LA CNAF.

| L'offre d'accueil par des assistants maternels | Année N |
|--|---------|
| Nombre d'assistants maternels agréés par la Pmi (A)- Sources Pmi | 15 |
| Nombre d'assistants maternels en activité (B) | 14 |
| Nombre de Mam présentes sur le territoire | 0 |
| Taux d'activité (B/A) | 93 |

| | |
|---|---|
| Nombre d'assistants maternels acceptant d'accueillir en périscolaire | 3 sur 9 ayant informés de leur disponibilités |
| Nombre d'assistants maternels acceptant de travailler en horaires atypiques | 5 sur 9 |
| Nombre d'assistants maternels acceptant d'accueillir en urgence | 5 sur 9 |
| Nombre d'assistants maternels acceptant d'accueillir un enfant en situation de handicap | 1 sur 9 |

➤ **Les différents motifs de contact au niveau du Ram** Voir méthodologie p6

DONNEES TRANSMISES A LA CNAF.

| MOTIF PRINCIPAL | CONTACTS RECUS | | |
|--|--|------------------|---------|
| | Accueil en permanence et sur rendez-vous | | |
| | AM | Garde à domicile | Parents |
| Information relative à l'exercice du métier (agrément, conditions d'exercice à domicile, en mam ou en micro-crèche) | 4 | | |
| Information relative à la recherche d'un mode d'accueil | | | 7 |
| Information relative à la disponibilité d'accueil (communication par les assistants maternels de leurs places disponibles) | 11 | | 4 |

| | | | |
|--|------------|--|----|
| Information relative au fonctionnement du Ram | 31 | | 12 |
| Information sur le statut (droit du travail, contrat, convention collective). | 12 | | 7 |
| Informations pédagogiques, éducatives, soutien professionnel, accompagnement à la parentalité. | 14 | | 4 |
| Autres | 1 | | 1 |
| TOTAL GENERAL | 108 | | |

| MOTIF PRINCIPAL | CONTACTS ENVOYES | | |
|--|--|------------------|---------|
| | Accueil en permanence et sur rendez-vous | | |
| | AM | Garde à domicile | Parents |
| Information relative à l'exercice du métier (agrément, conditions d'exercice à domicile, en mam ou en micro-crèche) | 2 | | |
| Information relative à la recherche d'un mode d'accueil | | | 4 |
| Information relative à la disponibilité d'accueil (communication par les assistants maternels de leurs places disponibles) | 18 | | 1 |
| Information relative au fonctionnement du Ram | 495 | | 37 |
| Information sur le statut (droit du travail, contrat, convention collective). | 68 | | 2 |
| Informations pédagogiques, éducatives, soutien professionnel, accompagnement à la parentalité. | 96 | | 5 |
| Autres (ateliers d'éveil) | 63 | | 7 |
| TOTAL GENERAL | 798 | | |

Mission 1 Thème 1a L'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande

| Actions réalisées | Moyens et outils utilisés | Résultats |
|---|--|--|
| <p>Contribution à une adéquation entre l'offre et la demande sur le territoire</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Communication dans les journaux locaux, bulletins municipaux et communautaires sur les missions et actions du RAM - Réalisation d'une fiche de disponibilités d'accueil des assistantes maternelles (envoi par mail ou distribuée sur l'atelier d'éveil) - Liste des assistantes maternelles de la PMI - Site mon enfant.fr - information sur le RAM par affichage | <ul style="list-style-type: none"> - 8 demandes de parents relatives à la recherche d'un mode d'accueil - 4 demandes de parents sur disponibilités d'accueil - 15 fiches données aux assistantes maternelles : 9 retours de fiches et 3 retours par oral pour changement de situation - Plusieurs demandes de renseignements de parents ayant eu l'information de l'existence du RAM par les assistantes maternelles ou par une autre voie |

Mission complémentaire 1 : Le traitement des demandes d'accueil des familles formulées via mon-enfant.fr (guichet unique)

A remplir obligatoirement pour le versement du financement supplémentaire de 3 000 €. Voir méthodologie p8
Voir méthodologie p4 et p5

SAISIE OBLIGATOIRE. DONNEES TRANSMISES A LA CAF ET A LA CNAF

Vérification de l'atteinte des indicateurs de résultats :

Le Ram a-t-il mis en œuvre la fonctionnalité de demande d'accueil en ligne dans mon-enfant.fr (guichet unique) ?

Non

Si oui, compléter le tableau ci-joint :

| | en N-1 | en N |
|---|-----------|------|
| Nombre de demandes d'accueil en ligne traitées par le Ram | (a) | (b) |
| Taux de progression | (b-a)/(a) | |

Mission 1 Thème 1b L'information des professionnels sur les conditions d'accès et d'exercice du métier d'Assistant Maternel

| Actions réalisées | Moyens et outils utilisés | Résultats |
|--|---|--|
| <p>Facilitation de l'accès à la formation continue pour les assistantes maternelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informations des AM sur l'accès à la formation continue - Diffusion de l'information sur les différentes formations existantes <p>Promotion du métier d'assistante maternelle</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Distribution du catalogue IPERIA - Mise en place d'une fiche pour répertorier les souhaits de formations des assistantes maternelles - Proposition de la formation « Préparation du certificat acteur prévention secours aide et soins à domicile » organisée par le GRETA - Participation à une réunion d'information sur le métier d'assistante maternelle organisée par la PMI - Participation aux réunions du réseau des RAM65 et de la PMI - Echange sur le métier sur les ateliers d'éveil - Information sur le métier dans le «journal du RAM » réalisé en collaboration avec l'animatrice de ram (Myriam Galin) de l'Association Familles Rurales - Echanges lors des ateliers d'éveil ou des réunions ou en rdv : soutien éducatif et pédagogique, apports théoriques | <ul style="list-style-type: none"> - 2 demandes d'assistantes maternelles pour la formation « Préparation du certificat acteur prévention secours aide et soins à domicile » prévue en mars par le GRETA - Echanges réguliers lors des ateliers d'éveil sur le renouvellement d'agrément, sur la sécurité au domicile, sur les MAM ou Micro-crèche - 4 demandes individuelles pour des informations sur l'agrément et les MAM - Discussions informelles sur le départ en formation, les démarches à effectuer et sur la valorisation de la formation auprès des parents - Inscription du RAM dans les projets du réseau des RAM 65 notamment par la mise en place d'une séance en atelier d'éveil autour de « l'observation du jeune enfant » avec un psychomotricien - Plusieurs assistantes maternelles ou parents ont bénéficié d'un soutien sur divers sujets (propreté, autorité, sommeil, relation parents-assistantes maternelles) - 1 rdv parents/assistante maternelle pour médiation - 1 rdv parent pour soutien dans son rôle de parent-employeur, de la communication avec l'assistante maternelle et autour d'une redéfinition du projet d'accueil de l'enfant. |

Mission 1 Thème 1c L'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail

| Actions réalisées | Moyens et outils utilisés | Résultats |
|---|--|--|
| <p>- Information des parents et des assistantes maternelles en matière de droit du travail lors des permanences du RAM en rendez-vous ou par téléphone</p> <p>- Information en matière de droit du travail dans « journal du RAM » en collaboration avec l'animatrice de ram (Myriam Galin) de l'Association Familles Rurales</p> | <p>- Convention collective</p> <p>- Contrat de travail PMI</p> <p>- Fiches réalisées par direction du travail ARA et Occitanie</p> <p>- Site Pajemploi</p> <p>- Journal du RAM</p> | <p>- 12 contacts d'assistantes maternelles</p> <p>- 6 rendez-vous de parents dont 2 avec l'assistante maternelle et 1 contact téléphonique</p> |

Mission complémentaire 2 : La promotion de l'activité des assistants maternels

A remplir obligatoirement pour le versement du financement supplémentaire de 3 000 €. Voir méthodologie p8

Vérification de l'atteinte des indicateurs de résultats :

Nombre d'assistants maternels ayant signalé leur sous activité aux Ram (A) : 1

Des actions ont –elles été mises en place afin d'améliorer l'employabilité des assistants maternels (en lien avec Pôle emploi, la mission locale, etc.) ?

Non

Nombre total d'assistants maternels ayant bénéficié de l'accompagnement du Ram (réunions collectives et/ou entretiens individuels) afin d'améliorer leur employabilité (B) : 1

Taux d'assistants maternels ayant bénéficié de l'accompagnement du Ram : 100%
 $(B/A) \times 100 =$

Nombre d'assistants maternels du territoire du Ram faisant figurer leurs disponibilités sur mon-enfant.fr (C) : xxx

Nombre total d'assistants maternels du territoire du Ram inscrites sur le site (D) : xxx

Taux de mise en ligne des disponibilités :
(C/D) x 100 =

xxx

Nombre d'assistants maternels ayant retrouvé une activité :

1

Entretien téléphonique mai 2018 avec l'assistante maternelle concernée :

- Echange autour de l'entretien avec les parents et du projet d'accueil de l'enfant. Proposition d'un rendez-vous au RAM, annulé par l'assistante maternelle.
- L'assistante maternelle a retrouvé 2 contrats en septembre et fréquente les ateliers d'éveil.

Recueil des disponibilités des assistantes maternelles et des spécificités d'accueil (fiche de disponibilités)

3.2 Mission 2 : les Ram offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

Voir méthodologie p8

DONNEES OBLIGATOIRES POUR LE VERSEMENT DE LA PS

Mission 2 thème 1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile

➤ Actions réalisées :

- Organisation de 2 réunions d'échanges sur le fonctionnement du RAM, l'organisation des ateliers d'éveil et les attentes des assistantes maternelles sur les animations du RAM
- Organisation d'une soirée thématique sur la pédagogie Montessori et collaboration avec Myriam Galin (animatrice de 3 RAM de l'association Familles Rurales du Magnoac)
- Organisation d'une conférence sur le langage de l'enfant pour la journée nationale des assistants maternels avec une intervenante

DONNEES OBLIGATOIRES

Le Ram met-il en place des groupes de paroles et d'échanges entre assistants maternels

Oui

Le Ram met-il en place des conférences thématiques ?

Oui

Dans tous les cas, merci de détailler le tableau ci-après

| ACTIONS | Intervenants (animateur Ram, extérieur) | Lieux (communes) | Nombre de séances | Nombre de participants (assistants maternels et/ou garde à domicile) | Partenaria t | Résultats |
|--|--|-------------------------|------------------------------|---|--|---|
| Groupe de paroles et d'échanges | Animatrice RAM | Pouyastruc | 2 | 6 | | <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un programme d'activité du RAM tenant compte des souhaits des assistantes maternelles - Recueil de la satisfaction et des attentes des usagers |
| Conférences thématiques | Intervenants | Pouyastruc Tournay | 2 | 2 | Animatrice 3 autres RAM Association Familles Rurales Nicole Alonso Association Pyrénées Montessori | <ul style="list-style-type: none"> - 1 article dans la presse locale - 15 participants en tout sur la conférence sur le langage - Echanges importants |
| Autres | | | | | | |

Mission complémentaire 3 : L'aide au départ en formation continue

A remplir obligatoirement pour le versement du financement supplémentaire de 3 000 €. Voir méthodologie p9 et p10

Vérification de l'atteinte des indicateurs de résultats :

Nombre d'assistants maternels du territoire partis en formation continue en 2018 : **1 connue**

Nombre d'assistants maternels du territoire du Ram partis en formation continue en 2017 : **1 connue**

Nombre de familles ayant exprimé un besoin de garde alternative auprès du Ram (A) : 0

Nombre de familles ayant obtenu une solution de garde alternative grâce à l'action du Ram (B) : xxx

Pourcentage de familles ayant obtenu une solution de garde alternative : $B \times 100 / A =$ xxx

Jusqu'à présents les assistantes maternelles étaient peu informées sur les formations existantes sur le département. Une information a été faite au RAM sur les différentes formations existantes ainsi que sur les droits de formations et les modalités de départ. Certaines assistantes maternelles aimeraient se former mais ont un emploi du temps chargé pendant la semaine et n'ont pas forcément de disponibilités le samedi pour effectuer une formation. Il semble également que le fait d'avoir plusieurs employeurs soit un frein au départ en semaine, les assistantes maternelles craignant de mettre les parents dans l'embarras.

Mission 2 thème 2 : Le Ram comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents

Voir méthodologie p10

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT POUR LE VERSERMENT DE LA PS

• Temps collectifs et Ateliers d'éveil

Le Ram met-il en place des ateliers d'éveil ?

Oui

Objectifs fixés dans le projet de fonctionnement et actions réalisées :

- Développer le nombre de proposition d'animations à destination du jeune enfant
- Développer le nombre de propositions et d'animations à destination des professionnelles et des familles
- Travailler sur le projet éducatif du Ram

4. La Fréquentation du Ram

| | | |
|---|--|-----|
| ENTRETIEN PHYSIQUE INDIVIDUEL | Nombre total d'assistants maternels bénéficiaires (A) | 2 |
| | Si possible, nombre d'assistants maternels différents bénéficiaires (A1) | 1 |
| REUNIONS d'INFORMATION COLLECTIVES (sur droit du travail par exemple) inauguration | Nombre total d'assistants maternels ayant participé (B) | 7 |
| | Si possible, nombre d'assistants maternels différents ayant participé (B1) | 7 |
| TEMPS COLLECTIFS RESERVES AUX PROFESIONNELS (groupe de paroles par exemple, réunion à thème) | Nombre total d'assistants maternels ayant participé (C) | 15 |
| | Si possible, nombre d'assistants maternels différents ayant participé (C1) | 5 |
| ATELIERS D'EVEIL | Nombre total d'assistants maternels ayant participé (D) | 210 |
| | Si possible, nombre d'assistants maternels différents ayant participé (D1) | 10 |
| FETES OU EVENEMENTS organisés par le Ram | Nombre total d'assistants maternels ayant participé (E) | 227 |

4.1 La fréquentation des assistants maternels

Voir notice p14

SAISIE OBLIGATOIRE. DONNEES TRANSMISES A LA CNAF

| | |
|---|-----|
| Total des assistants maternels ayant bénéficié des services du Ram (A+B+C+D+E) = F | 236 |
| Si possible, nombre d'assistants maternels différents ayant bénéficié d'un ou plusieurs services du Ram (A1+B1+C1+D1+E) = F1 | 10 |

| TAUX DE FREQUENTATION | |
|--|-----|
| Taux de fréquentation des assistants maternels sur le nombre d'agrés Si possible (F1/A) sinon (F/A) | 66% |
| Taux de fréquentation des assistants maternels sur le nombre d'agrés actifs Si possible (F1/B), sinon (F/B) | 66% |
| Nombre d'assistants maternels nouvellement agrés ayant fréquenté le Ram | 0 |

4.2 La fréquentation des gardes d'enfants à domicile

Voir méthodologie page 12

SAISIE OBLIGATOIRE. DONNEES TRANSMISES A LA CNAF

| Fréquentation des gardes à domicile | | Année n |
|--|--|---------|
| ENTRETIEN PHYSIQUE INDIVIDUEL | Nombre total de Gardes d'enfants à domicile bénéficiaires | 0 |
| | Si possible, nombre de gardes d'enfants à domicile différentes | 0 |
| REUNIONS d'INFORMATION COLLECTIVES (sur droit du travail par exemple) | Nombre total de Gardes d'enfants à domicile bénéficiaires | 0 |
| | Si possible, nombre de gardes d'enfants à domicile différentes | 0 |
| TEMPS COLLECTIFS RESERVES AUX PROFESIONNELS (groupe de paroles par exemple, réunion à thème) | Nombre total de Gardes d'enfants à domicile bénéficiaires | 0 |
| | Si possible, nombre de gardes d'enfants à domicile différentes | 0 |
| ATELIERS D'EVEIL | Nombre total de Gardes d'enfants à domicile bénéficiaires | 0 |
| | Si possible, nombre de gardes d'enfants à domicile différentes | 0 |
| FETES OU EVENEMENTS | Nombre total de Gardes d'enfants à domicile bénéficiaires | 0 |

4.3 La fréquentation des familles

Voir méthodologie p12

SAISIE OBLIGATOIRE. DONNEES TRANSMISES A LA CNAF

| Données de référence | Année n |
|--|---------|
| Nombre de familles employant un assistant maternel (A) | |

| Détail de la fréquentation des familles | Année n |
|--|---------|
| Nombre total de familles bénéficiaires d'une information individuelle (entretien physique) | 8 |
| Nombre total de familles bénéficiaires d'une information collective | |
| Nombre TOTAL de familles bénéficiaires (B) | 8 |

| Synthèse de la fréquentation des familles | Année n |
|--|---------|
| Taux de fréquentation des familles sur le nombre de familles employeur d'un assistant maternel (B/A) | |

5. Les actions transversales : les partenariats et la communication

Voir méthodologie p12

5.1 Le partenariat

Indiquer les actions de partenariat significatives mises en place dans l'année et rappeler les objectifs visés.

Objectifs fixés dans le projet de fonctionnement :

Travail autour de projets communs pour :

- *Créer une dynamique de territoire sur des thèmes liés à la petite enfance*
- *Créer du lien entre les partenaires du territoire*
- *Développer le nombre de proposition d'animations à destination du jeune enfant*
- *Développer le nombre de propositions et d'animations à destination des professionnelles et des familles*
- *Permettre aux jeunes enfants fréquentant les ateliers d'éveil une ouverture culturelle et de se familiariser avec un futur lieu d'accueil*

| Cible | Actions réalisées | Outil/Support | Résultats |
|--|---|---|---|
| Enfants | <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de séances de Bébés lecteurs avec la bibliothécaire de Marseillan - Emprunts de livres | <ul style="list-style-type: none"> - Soutien de la Médiathèque départementale (en outils et personnel) - Livres de la bibliothèque de Marseillan | <ul style="list-style-type: none"> - 2 Rendez-vous et plusieurs contacts mail et téléphoniques avec la bibliothécaire afin de déterminer un projet commun - 2 séances mises en place dont 1 animée par des intervenantes de la médiathèque départementale et 1 coanimée par la bibliothécaire et intervenante de la médiathèque départementale - 15 enfants, 8 assistantes maternelles et 1 parent ont bénéficié de cette action. - 2 nouvelles séances programmées |
| Parents | <ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'opération « premières pages » du département (PMI et Médiathèque départemental) | <ul style="list-style-type: none"> - Affichage au RAM, information par mail et par prospectus des évènements (spectacles, programmes des animations 2018) - Lieu de retrait du livre choisi | <ul style="list-style-type: none"> - Participation à une réunion d'information - Spectacle mis place à Trie (diffusion de l'information auprès des assistantes maternelles et des parents) |
| Assistants maternelles | <ul style="list-style-type: none"> - Travail en collaboration avec le directeur de l'ALSH préparation d'un projet passerelle pour 2019 | <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec le directeur de l'ALSH de l'association LEC | <ul style="list-style-type: none"> - Réflexion autour d'un projet de rencontre : - Programme de la matinée passerelle - Programmation des jours de rencontres |
| Employés de la garde à domicile | <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux réunions PMI, et réseau des RAM 65 | <ul style="list-style-type: none"> - Groupe de travail, réunion d'échanges, travail en collaboration avec les animatrices RAM et Responsables formations PMI et conseillers techniques CAF | <ul style="list-style-type: none"> - Livret d'accueil réalisé et en cours de validation - Réunion de travail sur les douces violences - Participation journée de sensibilisation à la protection de l'enfance - Participation aux réunions de travail du réseau |

5.2 La communication

Voir méthodologie p13

DONNEES OBLIGATOIRES POUR LE VERSEMENT DE LA PS

Indiquer les actions de communication significatives mises en place dans l'année et rappeler les objectifs visés

Objectifs fixés dans le projet de fonctionnement :

- Augmenter la visibilité du service auprès de la population
- Faire converger les demandes d'informations sur les modes et l'offre d'accueil vers le RAM
- Faire du RAM le lieu ressource pour les familles, pour les professionnels de la PE présents sur le territoire

| Cible | Actions réalisées | Outil/Support | Résultats |
|--|--|---|---|
| Assistants maternelles Gardes à domiciles Parents employeurs Communauté de communes, Mairies Habitants de la communauté de communes | - Organisation en collaboration avec la CC à une réunion d'inauguration du RAM pour les familles et assistantes du territoire - Réalisation d'une plaquette d'information sur le RAM - Prise de contact avec le correspondant local de la dépêche du midi - Information des assistantes maternelles sur les actions du RAM - Réalisation d'un programme d'activité | - Envoie de la plaquette à la Communauté de communes pour une diffusion dans chaque commune - Plaquette en libre service au RAM - Envoie de la plaquette aux assistantes maternelles, et aux nouveaux parents - Information par affichage des événements - Diffusion du programme d'activité par mail, par affichage et en libre service au RAM à toutes les AM, aux parents. | Bonne participation des familles et des assistantes maternelles à la réunion d'inauguration du RAM 5 articles dans la Dépêche du Midi sur les missions et actions du RAM Augmentation progressive du nombre de participants aux ateliers d'éveil du RAM (assistants maternelles et parents) |